



**Bocages de Normandie,  
forêt du Livradois-Forez, plaines de  
la Beauce, alpages de Savoie... La France  
est le territoire rural par excellence.**

Les terres agricoles, les forêts et les communes rurales représentent 80 % de sa surface. Pour autant, cette France rurale est loin d'être homogène et uniforme. Les territoires ruraux sont autant de mosaïques où s'articulent différentes logiques, économiques, démographiques, sociales, écologiques...

Alors que le mode de vie urbain se généralise (services, emplois, nouvelles technologies, loisirs, etc.), l'attractivité et le dynamisme de ces territoires sont un enjeu essentiel. Aussi, depuis 1999, le développement rural est, avec l'agriculture, au cœur de la Politique agricole commune (PAC). De nombreux projets, dans des secteurs très divers, sont financés par le fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

En voici quelques exemples.

## Agriculture & territoires

# ÇA BOUGE DANS NOS CAMPAGNES

’ Au cours des 40 dernières années, le visage de cette France rurale s’est profondément modifié. Du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1970, l’exode rural vers les villes avait progressivement laissé les campagnes aux seuls agriculteurs. Mais depuis une quarantaine d’années, le monde rural est réinvesti par des gens qui ne sont pas agriculteurs, devenus minoritaires sur ces territoires au solde migratoire désormais positif. Dès lors, différentes populations, avec chacune leur logique propre, s’y côtoient, obligeant les territoires à trouver en permanence un équilibre entre des intérêts agricoles, touristiques, économiques, environnementaux, sociaux... Pluralité d’intérêts, qui recouvrent une diversité d’enjeux, variables selon les territoires –chacun ayant sa propre problématique. On distingue d’ailleurs trois France rurales, suivant e ses campagnes sont plutôt à dominante résidentielle périphérie des villes, à dominante agricole, ou multifonctionnelles du fait de leurs ressources patrimoniales importantes et attractives.

’ Dans ce contexte, le rôle des pouvoirs publics, tant au niveau local qu’au plan national, consiste à apporter de la cohérence entre ces différents intérêts en jeu sur les territoires –par exemple en facilitant le dialogue entre ses différents acteurs. Il consiste à apporter des réponses adaptées aux nouvelles problé-

matiques qui s’y posent. Il s’agit par exemple d’offrir un cadre de vie agréable aux ruraux, ce qui passe tout autant par l’entretien des paysages –grâce à l’agriculture et à la forêt– que par la fourniture de services, aujourd’hui souhaités aussi performants qu’en ville (transports publics, crèches, lieux d’accueil pour personnes âgées, poste, médecin, boulangerie, etc.). Il s’agit aussi de générer de l’emploi, et donc de créer les conditions favorables pour attirer les entreprises, en encourageant le tourisme, en proposant des projets aux territoires... À ces enjeux, nécessairement interdépendants (une entreprise peut renoncer à s’installer sur un territoire qui ne propose pas de crèche à ses employés par exemple), les pouvoirs publics peuvent répondre grâce à plusieurs outils, à l’échelon national et local. Nous vous proposons ici un tour d’horizon de l’un d’entre eux, le fonds européen agricole de développement rural (Feader), qui a comme objectif de dynamiser les territoires ruraux en agissant sur la compétitivité de l’agriculture et de la forêt, sur l’amélioration de l’environnement, sur la qualité de vie en milieu rural et la diversification de l’économie rurale. Découvrez dans ce dossier des projets variés, de la conversion à l’agriculture biologique à la construction de cabanes touristiques en bois, en passant par la sauvegarde d’oiseaux menacés, ayant tous en commun d’être soutenus par ce fonds européen.

Alice Billouet ●



### TV et radio : “L’Europe près de chez vous”

Sur TF1, M6 et RFO, une série de 6 films courts ont été diffusés du 25 octobre au 27 novembre 2010. Retrouvez ces films sur [www.europe-en-france.gouv.fr](http://www.europe-en-france.gouv.fr) ainsi que 36 chroniques réalisées par les radios nationales et locales.



## Le ministère devient celui de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire. Quelle incidence concrète aura cet élargissement du champ de compétences ?

Pour la première fois le ministère chargé de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche est également chargé de la ruralité et de l'aménagement du territoire. C'est un choix cohérent, voulu par le Président de la République et le Premier ministre, car le territoire était déjà au cœur des préoccupations de ce ministère, à travers notamment la politique du développement rural. Les territoires ruraux, grâce à la production agricole et agroalimentaire, participent à l'équilibre du territoire. Mais nous devons appréhender dans leur globalité toutes les ressources économiques et encourager l'innovation, l'entrepreneuriat et le décloisonnement des activités partout sur le territoire. Il faudra donc mobiliser de nouvelles compétences, une implication plus forte de la délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) et d'autres services aux côtés du ministère.

*La ruralité n'appartient pas au passé de la France mais à son avenir, pourvu qu'on lui donne des perspectives.*

# Trois questions à Bruno Le Maire

## Justement, quels sont ces nouveaux sujets que devra traiter le ministère ?

La ruralité n'appartient pas au passé de la France mais à son avenir, pourvu qu'on lui donne des perspectives. Il faut notamment permettre à nos concitoyens qui ont fait le choix d'habiter dans des territoires ruraux d'avoir accès aux mêmes services publics, au même système de soins, au même réseau de téléphonie mobile ou d'internet à haut débit que nos autres concitoyens. Ce sont trois thématiques essentielles. Je suis également très attaché à l'équilibre ville-campagne. Le développement économique et démographique de nos grandes agglomérations ne doit pas se faire au détriment de nos territoires ruraux. La ruralité a donc besoin de nouveaux projets en terme d'emploi et d'activité. Je suis déterminé à poursuivre le travail qu'a remarquablement engagé Michel Mercier sur le renouveau de ces territoires.

## Les discussions sur la réforme de la PAC se poursuivent. En quoi cette politique peut-elle aider les territoires ruraux à être encore plus dynamiques ?

L'action en faveur du développement rural, deuxième pilier de la PAC, doit être adaptée aux nouveaux enjeux, comme le changement climatique, la biodiversité et la gestion de l'eau, mais aussi la compétitivité des exploitations agricoles et plus généralement des agro-industries. Dans la "position commune pour une PAC forte au-delà de 2013" signée entre la France et l'Allemagne, nous plaidons pour un développement rural plus efficace et plus durable. Une simplification est nécessaire, et également une coordination plus étroite entre développement rural et fonds structurel. Notre objectif est d'accorder une plus grande souplesse dans le déploiement des moyens afin que les États membres puissent définir leurs propres priorités et des solutions "sur mesure" adaptées aux spécificités de leurs exploitations et de leurs régions. Je pense notamment au maintien d'une activité agricole dans les zones géographiques fragiles telles que les zones de montagne.

Cependant, au-delà de la PAC, les compétences du ministère sont maintenant élargies à la gestion de la politique régionale européenne dont la France, les DOM-COM en particulier, bénéficient à hauteur de 2 milliards d'euros par an.



© Xavier Remonoin / min. agr. fr.

## REPÈRES

**1962** Création de la PAC, dans le but d'assurer l'autosuffisance alimentaire de l'Europe en augmentant la productivité de l'agriculture et en stabilisant les marchés agricoles.

**1999** Naissance de la politique de développement rural (second pilier de la PAC) en cohérence avec la politique des marchés agricoles.

**2000-2006** Première programmation de la politique de développement rural.

**2007-2013** Deuxième programmation.

[www.agriculture.gouv.fr/feader](http://www.agriculture.gouv.fr/feader) • [www.europe-en-france.eu](http://www.europe-en-france.eu) • [http://ec.europa.eu/agriculture/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/index_fr.htm)



# TERRITOIRES

## L'Europe s'engage



Avec le fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), l'Union européenne poursuit un objectif bien précis : soutenir l'attractivité des zones rurales. Le

Feader privilégie l'organisation territoriale, et notamment l'intercommunalité et les territoires organisés (pays, parcs naturels régionaux...). En effet, ce type d'organisation assure une garantie financière au projet et permet un champ d'action beaucoup plus large. Une commune peut porter un projet seule, mais elle doit le justifier par son organisation locale et le projet doit avoir, de préférence, une portée plus large que son seul territoire. Le Feader intervient dans les projets à un taux de cofinancement de 50 à 55 % en métropole (Corse incluse), dans les Dom, la participation du Feader est plus importante.

Le Feader permet de financer la réalisation de projets dans des secteurs d'activité très variés : agriculture, forêt, industrie agroalimentaire, tourisme ou économie rurale.

### LES SECTEURS AGRICOLES ET FORESTIERS

Pour améliorer la compétitivité de ces secteurs, le Feader finance un éventail de mesures, comme la formation professionnelle des agriculteurs, le soutien à l'installation des jeunes en agriculture, la modernisation des exploitations (des bâtiments, des équipements...) et des industries agroalimentaires, ou encore la valorisation de la forêt (faciliter les récoltes, reconstituer des massifs...) et l'amélioration de la qualité des produits.

### L'ENVIRONNEMENT ET L'ESPACE RURAL

Le Feader permet d'améliorer les pratiques agricoles pour qu'elles soient plus respectueuses de l'environnement, en soutenant, par exemple, la conversion à l'agriculture biologique, la promotion de la biodiversité ou l'amélioration de la qualité de l'eau. Il s'agit aussi de maintenir l'activité agricole en zones défavorisées – par l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN).

### L'EMPLOI ET LA QUALITÉ DE VIE EN MILIEU RURAL

L'Union européenne souhaite améliorer la qualité de vie en milieu rural, en favorisant l'emploi - création de micro-entreprises ou valorisation d'actions touristiques – mais aussi en développant l'offre de services (santé, commerces de proximité). L'attractivité des territoires, ce sont aussi tous les projets qui valorisent le patrimoine naturel et culturel.

Le Feader permet également de promouvoir des démarches de développement local intégrées et basées sur le partenariat entre acteurs publics et privés d'un même territoire. Plus de 200 groupes d'actions locales (GAL) ont ainsi été sélectionnés sur l'ensemble du territoire national pour mettre en place une stratégie de développement local innovante dans le cadre de l'approche LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale). Les acteurs de projets sont des acteurs locaux (des personnes privées, des associations, des collectivités,...) qui participent à la réalisation de la stratégie territoriale du GAL.



## Le réseau rural

Regrouper les différents acteurs impliqués dans le développement rural afin de décloisonner les relations et faciliter la conception intégrée de projets. C'est l'objectif du réseau rural que chaque État membre doit mettre en place. En France, le réseau est structuré à deux niveaux, un réseau national et 26 réseaux régionaux. Le réseau rural s'appuie sur les initiatives et les actions existantes, et valorise, par la diffusion de bonnes pratiques, les expériences. Les circuits courts sont inclus dans le champ d'activité du réseau rural [www.reseaurural.fr](http://www.reseaurural.fr)

## Le Feader dans les Dom et en Corse



- ✓ Les programmes de développement rural (PDR) de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion mettent l'accent sur l'amélioration de la compétitivité des secteurs agricoles et sylvicoles (axe 1), en raison de la nécessité pour les filières agricoles de répondre à l'export et à la demande interne.
- ✓ Le PDR de Corse consacre une part majoritaire de sa dotation à l'amélioration de l'environnement et à la gestion de l'espace rural (axe 2).
- ✓ Le PDR de Guyane privilégie la compétitivité des secteurs agricoles et sylvicoles, mais également la diversification de l'économie rurale et la qualité de vie en zones rurales (axe 3).



# Des projets pour des territoires attractifs et vivants



## HAUTE-SAÔNE

### Ouverture d'une Maison médicale

**C'est en mai 2010 qu'a été inaugurée la maison médicale de Vitrey-sur-Mance. Six mois plus tard, ce pôle de santé regroupe déjà un médecin généraliste, une kinésithérapeute, une infirmière, un psychologue et un podologue qui seront rejoints par d'autres professionnels de santé. La Maison médicale, localisée au cœur du bourg, se trouve à proximité d'une pharmacie et d'un taxi ambulance.**

↓ pour en savoir +

[www.paysjusseen.org](http://www.paysjusseen.org)  
[www.sante-vesoulvaldesaone.fr](http://www.sante-vesoulvaldesaone.fr)



© DRAAF Haute-Saône



© DRAAF Haute-Saône

Vitrey-sur-Mance est un village rural de 267 habitants, membre de la communauté de communes du Pays jusséen. Il est situé à 12 km de Jussey (1 893 habitant) et à 33 km de Vesoul (16 300 habitants). Avec la fermeture de sa maison de retraite en 2005, une population plus âgée que la moyenne départementale nécessitant un suivi médical particulier et un habitat très dispersé, le canton de Vitrey-sur-Mance a été classé comme "zone déficitaire en professionnels de santé" par l'Agence régionale de l'hospitalisation et l'Union régionale des caisses d'assurance maladie.

Fort de ce constat, la communauté de communes a initié, en 2007, une concertation entre élus et professionnels de santé locaux. Après un travail d'enquête et de recensement d'initiatives, il a été décidé d'implanter une Maison médicale. La communauté de communes a acheté et réhabilité une maison ancienne. Celle-ci dispose désormais d'une salle d'attente commune et de cabinets pour les différents professionnels de santé qui y exercent. Ils peuvent ainsi mutualiser leur comptabilité et leur secrétariat, donnant de meilleures conditions de travail pour les professionnels de santé. C'est ainsi un élément attractif pour l'accueil de jeunes praticiens. La Maison médicale de Vitrey-sur-Mance répond donc à un enjeu de maintien de soins sur un territoire fragile et constitue l'une des antennes du réseau d'offre de soins du pays de Vesoul-Val-de-Saône.

Laurent Fritsch ●



Pour un coût total de 820 000 €, ce projet a été soutenu par le FEADER (200 000 €), l'État par l'intermédiaire du FNADT (Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire, 180 000 €) et le Conseil général de Haute-Saône (140 000 €).

## ÎLE-DE-FRANCE

# Valoriser les produits du Gâtinais

**Le parc naturel régional du Gâtinais français a été désigné territoire porteur de projets innovants. En 2008, une nouvelle entité est créée: le groupe d'action locale (GAL) gâtinais français qui réunit le parc et deux intercommunes, soit un territoire où vivent 117 200 habitants.** La

concertation des acteurs privés et publics de ce territoire a permis de définir une stratégie commune de développement : s'appuyer sur les savoir-faire locaux et encourager la transmission de ces savoirs aux générations futures. Ce projet se décline en trois axes : valoriser les productions alimentaires locales, diversifier les grandes cultures en soutenant l'émergence d'une filière d'agro-matériaux, et renforcer la notoriété des productions locales par l'éducation, l'animation et la préservation du patrimoine et des savoir-faire.

### VOLAILLES, FROMAGES, PAIN D'ÉPICES...

C'est dans ce cadre que le GAL et les responsables des services d'éducation des Conseils généraux de l'Essonne et de Seine-et-Marne se sont mobilisés pour repenser l'approvisionnement des collèges en produits locaux du Gâtinais. L'idée est de proposer aux collégiens un repas du Gâtinais à partir des produits agricoles locaux. De l'entrée au dessert, on retrouvera les produits du Gâtinais : cresson, produits maraîchers, volaille et fromage de chèvre, pain d'épices fabriqué avec le miel des ruches du parc... et même une infusion de la fameuse menthe poivrée de Milly !

Le projet est en cours de réalisation pour le collège Christine de Pisan de Perthes-en-Gâtinais.

Anabelle Couleau ●



Sur un coût total de 2,4 millions d'€, l'Europe a participé à hauteur de 1,3 million d'€ pour une surface totale engagée de 4 953 ha. Le ministère en charge de l'agriculture a aussi apporté 1,1 million d'€.



## LES MARAIS DU COTENTIN

# Des prairies humides préservées



© PNRMCB E. Genêt

**Au nord de la Basse-Normandie, les marais du Cotentin et du Bessin couvrent 28 300 hectares (ha) inclus dans le parc naturel régional beaucoup plus vaste (145 000 ha). Ce territoire Natura 2000 traverse la presqu'île du Cotentin. Inondés l'hiver et quadrillés de rivières au printemps, ces marais abritent un patrimoine écologique typique des prairies naturelles humides.**

### ALLER AU-DELÀ DES OBLIGATIONS LÉGALES

Entre 2007 et 2010, 279 exploitants agricoles ont souscrit un contrat pour cinq ans. Ils s'engagent à adopter des techniques agricoles respectueuses de l'environnement au-delà des obligations légales. En échange, ils perçoivent une aide financière qui compense les coûts supplémentaires occasionnés par l'adoption de ces nouvelles pratiques, dites mesures agroenvironnementales territorialisées (MAET). C'est par exemple le maintien en prairies permanentes, la limitation voire la suppression de la fertilisation et des traitements phytosanitaires. Les MAET sont en cohérence avec les directives oiseaux et habitats et avec la protection de 39 espèces végétales protégées.

### DES VACHES POUR ENTREtenir LE MARAIS

L'activité économique majeure des marais est une agriculture tournée vers l'élevage laitier. La fauche, le pâturage ou encore l'entretien des fossés représentent une activité agricole indispensable à la gestion du marais. Le soutien de ces activités s'inscrit dans un objectif de conservation des habitats et des espèces.

Anabelle Couleau ●



Le groupe d'action locale (GAL) bénéficie de 940 000 € de financements européens sur six ans dans le cadre de la démarche liaisons entre actions de développement de l'économie rurale (LEADER).



© Marais de la Basse-Normandie



## AUVERGNE

# Sauver une tourbière en sursis



Ce projet réalisé sur 5 ans, de 2009 à 2013, représente un coût total de 27 505 €, dont 55% financé par le Feader et 45% par l'État.

**Dans le Massif du Livradois-Forez En plein cœur de la forêt, soudain, l'atmosphère change. Les arbres se font plus clairsemés. La forte humidité et l'acidité du sol ont permis, à cet endroit, une extraordinaire accumulation de mousse, des sphaignes, sur plusieurs dizaines de centimètres. Ce milieu fragile, mouvant, est une tourbière.** Elle stocke l'eau et surtout la filtre et la purifie. En aval, le petit ru qui serpente entre les grosses roches accueille des moules perlières d'eau douce et des écrevisses à pattes blanches, deux espèces sensibles aux pollutions, qui ne prospèrent que dans des eaux d'excellente qualité.

Mais la tourbière ne se porte pas bien. «Après guerre, les propriétaires forestiers ont planté ici des épicéas, en plein dans la tourbière. Petit à petit, ils asséchaient le terrain et mettaient cet écosystème en danger», explique Dominique Dauriat, chargé de mission pour le parc naturel régional du Livradois Forez. Début 2010, un projet Feader (financé par la France et l'Union européenne) a été lancé, dans le cadre des actions Natura 2000. L'ONF a coupé ces arbres pour rendre à la tourbière son eau et sa lumière. Pour éviter de dégrader le milieu, les troncs d'arbres ont été extraits par un débardeur à cheval. Contrairement au tracteur forestier, l'animal ne laisse pas d'ornières derrière lui et préserve cet espace sensible. Et pour le propriétaire forestier, cet aménagement n'occasionne pas de perte, puisqu'il bénéficie d'une exonération de taxe foncière, comme s'il replantait des arbres.

«La mission d'un parc naturel régional c'est de concilier le développement de l'activité économique, sociale et culturelle, et le respect de l'environnement au sein d'espaces naturels exceptionnels», souligne Dominique Dauriat. Devant lui, une pancarte portant le logo de l'Union européenne explique aux promeneurs de passage le chantier mené ici. La réalisation a ainsi permis une prise de conscience des habitants du hameau en contrebas "le Perrier", dont certains ignoraient jusqu'à l'existence de ce lieu. D'ici quelques années, si tout se passe bien, la tourbière devrait se reconstituer dans l'espace laissé libre par les conifères. Avec le retour de la tourbe, reviendront les monticules de sphaigne et des espèces précieuses telles que les drosera et les grassettes, deux plantes dites "carnivores" qui se nourrissent d'insectes. Qu'il s'agisse d'agriculture ou d'aménagement d'espaces naturels comme c'est le cas ici, les projets "Feader" constituent de précieuses opportunités pour les territoires ruraux de mettre en valeur la richesse de leur patrimoine naturel.

Cédric Charpentier ●

Photographies © Pascal Xicluna/min.agri.fr

**Le Livradois Forez : un parc naturel régional à découvrir**

Encore trop peu connu, le parc naturel régional (PNR) du Livradois-Forez est l'un des plus vastes de France. Il s'étend sur 180 communes, entre le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire. Agriculture de moyenne montagne, hameaux préservés, estives... Le parc offre, à proximité de Saint-Étienne et de Clermont-Ferrand, des espaces naturels à couper le souffle, le tout maillé de villages et de hameaux typiques, témoignant du riche passé de la région. Amoureux de la nature, de la montagne ou du tourisme rural, n'hésitez pas, rendez-vous sur [www.parc-livradois-forez.org](http://www.parc-livradois-forez.org)



En haut à gauche : la biodiversité est l'une des richesses du Livradois-Forez. Exemple d'une zone humide, au dessus du village de Valcivières.

En haut à droite : ici, le paysage fait partie du patrimoine. Autour de ce hameau d'altitude, on mesure combien l'agriculture participe à la protection de cet espace ouvert, à travers l'entretien des pâturages et des murets de pierre qui limitent l'érosion.



En bas à gauche : pour sauver cette tourbière, qui offre une précieuse réserve d'eau, l'ONF a coupé les épicéas plantés par les propriétaires forestiers dans les années 50.

En bas à droite : en surface, la tourbière est composée de sphaigne. Ces mousses, qui jouent le rôle d'éponge, peuvent atteindre plusieurs dizaines de centimètres d'épaisseur par endroits.





## ALSACE

# Réduire sa consommation d'énergie

**Devenir agriculteur en construisant une étable moderne et en réduisant sa facture énergétique: c'est possible ! L'Europe peut appuyer l'installation des jeunes agriculteurs dans le cadre d'une modernisation des bâtiments d'élevage et d'une réduction de la facture énergétique. En effet, le plan de performance énergétique (PPE) a été mis en place dans le cadre du Grenelle de l'environnement et vise à « accroître la maîtrise de l'énergie des exploitations agricoles afin d'atteindre un taux de 30 % d'exploitations à faible dépendance énergétique d'ici à 2013 ».**

### INSTALLATION D'UN JEUNE AGRICULTEUR

Alexandre Huber a bénéficié de financements européens pour son installation en tant que jeune agriculteur. Une aide qui vient alléger cet investissement lourd pour les jeunes, issus ou non du milieu agricole, qui souhaitent s'installer dans une exploitation. L'Europe participe ainsi au maintien de la population active dans les zones rurales.

### UNE ÉTABLE NEUVE ET MODERNE

Face à la vétusté des bâtiments d'élevage français, un Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) a été mis en place. Alexandre Huber a pu ainsi bénéficier d'un financement européen pour la construction d'une étable neuve et l'achat d'un équipement adapté.

### LIMITER SA CONSOMMATION EN ÉNERGIE

En s'installant à Fort-Louis en Alsace, Alexandre Huber, jeune éleveur de vache laitière, a décidé aussi de minimiser au mieux sa facture énergétique. En effet, la consommation d'énergie d'une exploitation agricole représente en moyenne 6 % de ses charges. Dans une exploitation laitière, les postes les plus gourmands en électricité correspondent aux machines du "bloc de traite" et au chauffage.

Ce jeune agriculteur a choisi d'investir dans des équipements diminuant la consommation d'électricité de 40 à 50 %. En isolant son local technique, il diminue aussi les pertes de chaleur et limite sa consommation d'énergie pour le chauffage.

Anabelle Couleau ●



L'Europe accompagne les installations des jeunes agriculteurs, particulièrement celles qui sont conduites dans une optique de modernisation des bâtiments d'élevage et de réduction de la facture énergétique. Pour le plan de performance énergétique, sur un coût total de 12 400 €, le jeune agriculteur a bénéficié d'un financement de l'Europe (2 200 €) et du ministère en charge de l'agriculture (2 200 €)

↑  
(Photo)  
Peio Etchelecu  
dans la nouvelle  
cave d'affinage

## PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

# Une nouvelle fromagerie pour l'AOC Ossau-Iraty



Agence de presse April

**C'est au cœur du bassin laitier de l'AOC Ossau-Iraty, au Pays basque, dans le petit village d'Helette, qu'est créée en 1981 la fromagerie Agour. Aujourd'hui, cette PME produit un peu plus de 1 000 tonnes de fromages par an dont 18 % est exporté. (avec 12 % vers les États-Unis).**

### UN ATOUT POUR L'ÉLEVAGE OVIN

Dans cette région de moyenne montagne, la construction de la fromagerie Agour avait pour objectif de pérenniser les exploitations ovines et d'assurer un revenu décent aux éleveurs. Développer une gamme de fromage de brebis au lait cru de qualité est devenu la priorité de cette entreprise, dont la stratégie consiste à affiner les fromages durant 6 à 8 mois alors que le cahier des charges de l'AOC ne requiert qu'un minimum de trois mois.

### AUGMENTER LES VENTES, CRÉER DE L'EMPLOI

Afin d'augmenter sa production, Peio Etchelecu, le gérant de la fromagerie, a décidé de réaliser une nouvelle cave, deux fois mieux isolée que l'ancienne et d'une superficie de 1 000 m<sup>2</sup> au sol. Cette cave permet de tripler la capacité d'affinage mais aussi d'améliorer les conditions de travail et de réduire largement la consommation d'eau. Un automate prend les fromages élevés sur des planches d'épicéa, les brosse et les retourne deux fois par semaine tout en les humidifiant pour favoriser la formation de la croûte des fromages. La SARL Agour est aujourd'hui le deuxième producteur de fromage AOC Ossau-Iraty. Elle travaille avec 130 bergers et emploie 34 salariés.

Anabelle Couleau ●



L'Europe a apporté 250 000 € pour un coût total de 2,7 millions d'€. Une contrepartie nationale a été apportée à parité par la région Aquitaine et le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques.



Photographies © Xavier Remonighi/min.agri.fr.

## ÎLE DE GROIX

# Le bio et l'air du large

**Installée sur l'île de Groix, en pleine mer au large du Morbihan, la famille Rousseau pratique l'agriculture biologique et produit à la fois des légumes, des céréales et de la viande. Dans un contexte difficile, les fonds européens permettent le maintien de cette exploitation, respectueuse de l'environnement et précieuse pour ce territoire insulaire.**

### MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE ET VENTE LOCALE

Le maraîchage représente une part importante de l'activité pour la ferme de Kerbus : les salades et autres tomates sont produites sous serre ou en plein air et vendues sur les marchés –notamment à Lorient– ou dans les magasins locaux. D'autres légumes, comme les artichauts, les oignons ou les choux, sont produits à plus grande échelle en plein champ. Du semis au ramassage, en passant par le désherbage et le travail du sol, c'est une activité à la fois physique et très technique, pour obtenir de bons résultats sans utiliser de produits de traitement. Sur les 120 hectares de terres, la famille produit également des grandes cultures : maïs ensilage, blé, féverole... Le tout, exclusivement en bio.

### DES PROJETS D'ÉLEVAGE

Auparavant éleveur laitier, le fils de la famille, Gwénolé, produit également des bovins dont la viande est écoulée en partie en vente directe auprès des habitants de l'île. Les vaches de race Normande, qui se prêtent bien à l'engraissement, pourraient à l'avenir assurer une production laitière qui permettrait de diversifier encore davantage la production du GAEC. Malgré son isolement, l'île de Groix est un lieu touristique très fréquenté durant la belle saison, ce qui permet aux exploitants d'envisager une montée en puissance de la vente directe.

À la croisée des chemins entre le modèle "polyculture élevage" traditionnel, l'agriculture biologique et la vente en circuit court, ce projet agricole original et ambitieux méritait un soutien des collectivités et de l'Europe, d'autant que la certification en "bio" est souvent une période délicate à passer jusqu'à l'obtention du précieux label.

**Cédric Charpentier ●**



En tout, le Gaec Rousseau a reçu près de 32 000 € d'aides en cinq ans, dont 17 500 € de fonds européen du Feader. Le maintien de l'agriculture biologique est également soutenu par le Conseil régional, le Conseil général et par l'État.



→  
Tous les bâtiments  
sont construits en pins  
maritimes.



## LANDES

# De l'écotourisme au cœur des Landes



Le caractère innovant de ce projet a permis à Cap'Cabane d'obtenir le soutien de l'Europe avec 51 000 € versés au titre du Feader, sur un montant total de 622 566 €. Un montant complété par le Conseil régional (25 500 €) et le Conseil général (57 000 €).



**Au cœur de la forêt des Landes, une résidence de plein air a été créée sur la commune de Captieux, en bordure des départements de la Gironde et des Landes. Cette offre de séjour insolite, où l'intégration paysagère et la préservation de l'environnement ont été activement recherchées, répond à une demande jusque là non satisfaite sur le territoire. Elle permet d'inciter les touristes à s'éloigner de la côte océane pour découvrir la forêt landaise. De plus, Captieux est une étape sur le chemin de Compostelle.**

### UN PROJET D'ÉCOTOURISME AU CŒUR DE LA FORÊT DES LANDES

Les propriétaires de Cap'cabane décident de construire en 2009 une vingtaine de cabanes perchées et éparpillées dans la forêt de chênes et de pins. En avril 2010, le village de cabanes voit le jour. Les cabanes, en forme de pignes de pins, mesurent 8 mètres de haut avec une terrasse dans les feuillages et un toit transparent. Ici, on dort la tête dans les étoiles !

### LE TOURISME, L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET L'ENVIRONNEMENT RÉUNIS

Réalisées en pin des Landes, les cabanes apportent une plus-value à la filière bois de pins maritimes pour laquelle le volet construction est aujourd'hui fortement déficitaire.

Très sensible à la protection de l'environnement, les propriétaires de Cap'Cabane ont aussi choisi des équipements collectifs économes en eau et en énergie (piscine naturelle, chauffe-eau solaire, cuisinière à bois, toilettes sèches, etc.). Une épicerie propose aussi des produits locaux, biologiques et issus du commerce équitable.

Anabelle Couleau ●

←  
Photo du haut, la production d'eau chaude est assurée par un réseau de tubes solaires.

Photo du bas, le bassin filtrant de la piscine écologique est composé de pouzzolane et de plantes filtrantes et oxygénantes.



←  
De l'extérieur, les formes courbes évoquent la silhouette d'une pomme de pin géante. À l'intérieur de la cabane, tout est pin : le plancher, les cloisons... et un toit ouvert donne sur la cime des arbres.

Photographies © Pascal Xicluna/min.agri.fr



Patrice Valentin,  
Maire d'Esternay,  
vice-président  
du Conseil général de  
la Marne et président  
du pays de Brie-en-  
Champagne



«L'Europe, c'est notre quotidien ! À l'origine, les fonds européens ne faisaient pas partie de ma réflexion. Mais j'ai découvert que de nombreuses actions permettant de dynamiser notre territoire, qui est essentiellement rural, peuvent être éligibles. Sur le territoire du pays, qui regroupe 90 communes et 35 000 habitants, nous avons pu monter plusieurs projets grâce au Feader : deux pôles médico-sociaux, dont un porté par ma commune (Esternay, 1 750 habitants), le développement de services de transport à la demande, la construction d'une médiathèque... Nous bénéficions également de subventions pour l'ingénierie, ce qui permet au pays d'employer une animatrice, dont l'expertise nous aide à mettre en place ces projets.»



Le projet consiste à cultiver les tomates dans des serres étanches pour empêcher toute introduction de bactéries. C'est une variété unique de tomate qui est employée, le Heat Master, résistante aux maladies. Elle pousse sur un substrat de fibres de coco compressées.



© SARL Jardin Chateau Gaillard

## MARTINIQUE

# Relancer la production de tomates

**La Martinique est connue pour sa production de bananes et de cannes à sucre. Pourtant sa production maraîchère et fruitière représente 1/4 de la surface agricole utile de l'île. Une production indispensable pour répondre aux besoins de la population locale.**

«En Martinique, nous avons eu un problème de bactéries qui a induit une pénurie de tomates», explique Simon de Reynal, ingénieur agronome. En effet, en 2003, cette île produisait 6 000 tonnes de tomates en plein sol, une production qui a chuté à 2 000 tonnes en l'espace d'un an. Les causes de cette chute de production ? Une petite mouche blanche ravageuse de plants, l'aleurode (le TYLCV) et le flétrissement bactérien (un autre parasite). Les pertes de production ont atteint les 100% en plein champ et il n'existe pas de lutte chimique contre ces parasites.

### UNE TECHNOLOGIE INNOVANTE

Après un diplôme d'ingénieur en agronomie tropicale, Simon de Reynal a voulu développer un projet dans sa commune d'origine, le Morne-Rouge : «Les aides européennes du Feader nous ont permis de mettre en place une technologie innovante pour nous : la culture hors-sol des tomates.»

Ce projet, financé à hauteur de 500 000 euros par l'Europe pour un coût total de 2,5 millions d'euros, consiste à cultiver les tomates dans des serres étanches, pour empêcher toute introduction de bactéries.

Le Morne-Rouge réunit pour cela toutes les conditions favorables en termes d'altitude, d'eau disponible, de luminosité et d'hygrométrie (humidité de l'air), essentiels à la réussite du projet. La construction de quatre serres de 5 000 m<sup>2</sup> chacune débute en juillet 2008. Un an et demi après le début des travaux, 22 nouveaux emplois voient le jour.

Le caractère insulaire, l'étroitesse et la forte densité de population de la Martinique limitent l'extension de l'agriculture sur ce territoire. Améliorer les outils de production dans le secteur maraîcher de l'île est un enjeu majeur poursuivi par le fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) en termes de durabilité des exploitations et de compétitivité du secteur.

Anabelle Couleau ●

## DONNÉES EXPRESS

Les fonds européens en Martinique :

**620 millions d'€**

(dont 100 millions d'euros avec le Feader) pour la période 2007-2013.

La diversification des cultures et le développement de la production locale est l'une des priorités du Feader en Martinique pour la période 2007-2013.



Le coût total est de 2,5 millions d'€, dont près de 500 000 € viennent de l'Europe. Ont aussi participé le ministère de l'agriculture à hauteur de 205 171 € et le fonds d'investissement pour les départements d'Outre-mer (FIDOM) à hauteur de 65 327 €.

## HAUTE-LOIRE

# Le busard, un rapace utile pour les cultures



© Brels Romain

**Le Haut-Val d'Allier, site Natura 2000 en Haute-Loire, est le lieu de reproduction privilégié de deux rapaces peu communs: le busard cendré et le busard Saint-Martin. Au printemps, ils installent leurs nids... au sol de préférence ! Dans le Ray-grass, la luzerne et les prairies, dont le couvert végétal est dense, protègent leurs nichées des prédateurs.**

### UN PRÉDATEUR UTILE AUX CULTURES

Chaque année, début mai, avec la fauche précoce de l'herbe, la plupart des nids de busards sont détruits. Ainsi, au fil des ans, le nombre de ces rapaces a diminué inexorablement. En 2006, avec le concours d'agriculteurs, les bénévoles de la ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ont initié une grande opération de sauvetage des œufs et des jeunes busards. Une opération qui a reçu un bon accueil car ces oiseaux, qui consomment chaque jour rongeurs et insectes, sont très utiles pour les cultures.

### SAUVER LES NIDS DES BUSARDS

En 2008, ce projet prend une nouvelle envergure. La LPO Auvergne lance une campagne d'information et de sensibilisation auprès de tous les acteurs locaux, agriculteurs et futurs agriculteurs ainsi que tous les gestionnaires des sites de reproduction des busards. L'objectif est notamment d'inciter les exploitants à modifier leurs pratiques –par exemple décaler la période de fauche– afin de ne pas compromettre la période de nidification. La LPO a rencontré une centaine d'agriculteurs et 55 étudiants d'un lycée agricole. Des plaquettes d'information ont été réalisées et des articles dans la presse locale ont permis de communiquer plus largement sur cette opération de sauvegarde des busards. Un nombre important de jeunes busards a ainsi pu être sauvé.

Anabelle Couleau ●



© LPO

←  
À gauche, busard Saint-Martin.  
Ci-contre, sauvetage de jeunes busards.



Sur un montant total de 7 950 €, le Feader a participé à hauteur de 3 630 € tout comme l'État (Dreal-ex Diren). Le syndicat mixte d'aménagement (SMAT) du Haut-Allier a financé le montant restant.

## Des Points multiservices en Auvergne



Les collectivités territoriales d'Auvergne accompagnent la mise en place d'un dispositif multiservice porté par le conseil interconsulaire d'Auvergne. Le dispositif consiste en la création et l'animation de points services (PMS) dans les communes de moins de 2 000 habitants et pour lesquelles il s'agit du dernier commerce. En 2008, la région comptait 91 PMS. Il s'agit de commerces caractérisés par des équipements et une signalétique spécifique, qui proposent des services marchands et non marchands. Outre la commercialisation de produits, ils proposent l'accès à Internet, des informations touristiques, des documents fiscaux et sociaux, de la livraison de médicaments... Une convention de partenariat avec des structures comme La Poste et France Télécom permet également aux PMS d'offrir des services comme la vente de timbres-poste.



## LOIRE-ATLANTIQUE

# Des salades prêtes à l'emploi

**Ce n'est pas un hasard si le pays nantais fut la première région maraîchère de France. Le micro-climat doux, caractéristique de la région, est particulièrement adapté à la culture légumière. Aussi, les producteurs disposent de savoir-faire enracinés dans l'histoire de ce territoire.**

Créée en 1963, la coopérative Val Nantais regroupe aujourd'hui une centaine de producteurs, tous installés dans la région de Nantes. Elle vient d'investir dans un nouvel atelier de conditionnement de la mâche (première production de la région) qui offre ainsi aux producteurs des débouchés durables (sur la base de contrats annuels) et permet le développement d'une nouvelle production de salades adultes. En effet, les salades prêtes à l'emploi enregistrent ces dernières années des taux de croissance avoisinant les 10%. Un marché stratégique pour la coopérative : la salade représente 70% de son chiffre d'affaires.

Grâce à ce nouvel atelier ouvert en avril 2009, la coopérative ancre sur les bords de la Loire une activité de conditionnement qui était jusqu'alors réalisée hors de la région. Après un an et demi de fonctionnement, la naissance de ce nouvel atelier au sein de la coopérative aura permis la création d'environ 90 nouveaux emplois.

### CONSOMMER MOINS D'EAU

Obtenu en 1999, la certification Agriconfiance inscrit la coopérative dans une démarche de qualité des produits et de protection de l'environnement. De plus, afin d'atteindre une économie d'au moins 20% d'eau par rapport aux standards de la profession, la coopérative a choisi de supprimer l'eau pour le transport des salades prêtes à l'emploi (transport à sec) et d'investir dans un système de traitement et de recyclage des eaux de lavages de la salade.

Anabelle Couleau ●



En finançant ce projet, l'Union européenne valorise les savoir-faire locaux transmis de génération en génération tout en développant l'emploi et en respectant la qualité de chaque produit. Sur un coût total du projet de 14,3 millions d'€, l'Europe apporte 1,1 millions d'€ tout comme la région Pays-de-la-Loire.

[www.valnantais.com](http://www.valnantais.com)



Situées sur l'ancien lit de la Loire, riche en alluvions, les terres de la région conviennent en effet particulièrement bien à la culture des légumes, notamment des primeurs, qui apprécient un sol léger.



© SCA Val Nantais

## CAMPUS VERT

# Des étudiants logés à la ferme



Le budget total de Campus vert est de 120 000 €. Le Feader apporte une aide aux exploitants agricoles du Nord-Pas-de-Calais qui s'engagent ce projet d'hébergement d'étudiants. Les Conseils généraux et régionaux sont également au nombre des partenaires de Campus vert.



© Pascal Xicluna/min.agri.fr

**Depuis 1995, l'association Campus vert met en relation des étudiants, des stagiaires, ou des jeunes en formation avec des agriculteurs installés à proximité des campus universitaires, disposant de chambres ou de studios rénovés à partir d'anciens bâtis agricoles.** Loyers modérés et climat familial propice aux études pour les uns, supplément de revenus pour les autres : l'initiative rencontre un franc succès et prend chaque année de l'ampleur. Elle concerne désormais une vingtaine de villes universitaires, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Bretagne et en Picardie notamment.

Dans un premier temps, l'association organise des réunions d'information et sélectionne les meilleurs projets. L'agriculteur doit alors transformer son bâtiment – une étable ou une vieille remise, par exemple – en studios pour accueillir les étudiants. Les travaux d'aménagement (35 000 euros en moyenne par logement) sont pris en charge à 90% par le propriétaire, avec l'aide et les conseils de l'association. Campus vert met ensuite en contact les agriculteurs et les étudiants ayant formulé une demande de logement. Les loyers, volontairement modérés pour compenser les frais de transport plus importants, vont de 240 à 350 euros par mois, pour des surfaces de 21 à plus de 40 mètres carrés.

En permettant à des agriculteurs de diversifier leurs activités, l'association offre par là même aux étudiants des solutions de logement de qualité, bon marché et à proximité des sites de formations. Philippe Amielh, coordinateur du Campus Vert, porte également une grande attention à la sauvegarde du patrimoine rural et à la promotion du dialogue ville/campagne à travers ces réalisations.

Cédric Charpentier ●

# LITTORAL FRANÇAIS

## La pêche et l'aquaculture dans les territoires

Pour le développement des espaces littoraux, l'Union européenne a développé un programme spécifique dans le cadre du Fonds européen pour la pêche (FEP). L'objectif est de favoriser le dialogue entre les professionnels de la pêche et de l'aquaculture mais aussi avec les autres acteurs économiques du territoire. En France, un réseau de 11 groupes s'est constitué à l'initiative de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture autour d'une démarche intitulée *PACTE : la Pêche et l'Aquaculture au Cœur des Territoires*. Les opérations engagées par ces groupes – tourisme, valorisation des produits locaux, emploi – entrent dans une stratégie de développement local qui favorise le maintien de la prospérité économique et sociale des zones de pêche et d'aquaculture du littoral français.

Ainsi, grâce à ce programme, le bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre a monté deux projets qui renforcent les liens entre les pêcheurs et les ostréiculteurs et font jouer la solidarité maritime : valoriser les produits locaux dans la restauration



© Pascal Xicluna/minagri.fr

### DONNÉES EXPRESS



Le budget PACTE comprend **5,5 millions d'€** du Fonds européen pour la pêche, **2,5 M€** de l'État, et **2,5 M€** qui proviennent des collectivités locales et des structures professionnelles. Chaque groupe PACTE bénéficie d'un budget de l'ordre de **1 M€**.

collective et tirer partie de l'économie touristique pour créer une route du patrimoine maritime.

En Corse, c'est aussi le "pescaturisme" qui mobilise la filière : donner une image positive et responsable du monde de la pêche en embarquant des touristes à bord des bateaux pour montrer comment travaillent les marins-pêcheurs.

Sur l'étang de Thau, le groupe PACTE se mobilise pour sensibiliser les autres acteurs du territoire au maintien de la qualité de l'étang, véritable sentinelle de l'environnement et dernier rempart contre l'urbanisation galopante.

De son côté, le Pays Marennes Oléron a pu adapter des postes de travail pour quatre marins-pêcheurs handicapés.

Marielle Roux ●

### LES PRINCIPAUX FONDS EUROPÉENS

**FEADER** Le Fonds européen agricole pour le développement rural intervient dans le cadre du deuxième pilier de la Politique agricole commune (PAC) pour développer les zones rurales. Il permet de créer une dynamique économique et sociale compatible avec le respect de l'environnement.

**FEP** Le Fonds européen pour la pêche est le principal instrument financier de la Politique commune pour la pêche (PCP), destinée à favoriser une exploitation durable des ressources aquatiques et de l'aquaculture.

**FEDER** Le Fonds européen de développement régional dirige son action vers le renforcement de la cohésion économique, sociale et territoriale. Il permet de soutenir le développement des économies régionales.

**FSE** Le Fonds social européen soutient les politiques publiques nationales, régionales et locales en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle. L'objectif est de permettre aux acteurs de s'adapter aux mutations économiques et aux processus de transformation sociale.

↓ et aussi

**Guide pratique du maire : financer vos projets avec le Feader**



Comment financer vos projets avec le Feader ? Ce guide a été conçu pour aider tous les élus des communes rurales qui souhaitent engager des projets pour le développement de leur territoire. Cibler les actions éligibles, monter un dossier ou trouver rapidement l'interlocuteur régional, ce guide vous apporte des informations précises, avec de nombreux exemples. À télécharger sur [www.agriculture.gouv.fr/feader](http://www.agriculture.gouv.fr/feader) et [www.europe-en-france.eu](http://www.europe-en-france.eu)

### Le haut débit en zones rurales



Généraliser le haut débit sur tout le territoire en s'appuyant sur les projets des collectivités locales. C'est l'objet de l'appel à projet Feader de 30 millions d'euros. En juin 2010, 34 projets ont été retenus dans 25 régions. 26 projets sont portés par un Conseil général ou un syndicat départemental (syndicat mixte numérique ou syndicat d'énergie), 4 projets par un Conseil régional (Auvergne, Corse, Limousin, Martinique) et 4 projets par des groupements de communes.